



# interliaisons

**Octobre  
2020  
N° 165**

## COMMISSION EXECUTIVE de L'U.C.R.

- ☞ 2 L'actualité
- ☞ 4 Relevé de décisions
- ☞ 5 Lettre de Marc Bastide
- ☞ 7 Relevé de décision de l'intersyndicale du 6/11/2020
- ☞ 9 Lettre du Secrétaire Général de la FERPA
- ☞ 10 Lettre de Mireille Paume, présidente du comité des femmes de la FERPA



Consultez page 5 un courrier de Marc Bastide prenant en compte la situation pour notre organisation.



NOVEMBRE / DECEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

- Journée de mobilisation retraités
- Bureau
- Intersyndicale
- Commission exécutive
- Férié

## Rapport introductif

ROUGER  
Richard



**J**e crains de ne pas pouvoir faire preuve de beaucoup d'originalité, mais le moins que l'on puisse à nouveau dire est que l'actualité est toujours marquée par l'aggravation de la situation sanitaire, économique et sociale, mais aussi par les nombreuses luttes qui se développent dans de nombreux secteurs du privé comme du public, et le plus souvent à l'initiative de la CGT.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, si nous ne sommes pas dans la rue, nous sommes dans le même temps évidemment solidaires de l'action que mènent les personnels de la santé, du médico-social et du social pour, entre autres revendications des embauches massives de personnels qualifiés, l'ouverture massive de lits, l'augmentation de salaire pour toutes et tous, un projet de loi de financement de la Sécurité Sociale qui réponde aux besoins des professionnels et de la population.

Vous avez certainement pris connaissance, vous aussi de la consultation faite par l'Ordre National des infirmiers qui révèle que 40% des soignants veulent changer de métier, 57% d'entre elles et d'entre eux se considérant en « Burn Out », ce qui témoigne bien de leur mal-être, de la dégradation de leurs conditions de travail.

### le gouvernement n'en est pas à une contradiction près !

Il y a aussi la mise au point faite par Christophe Prudhomme après les déclarations du ministre de la santé qui annonce l'ouverture de 4 000 lits en décembre. D'une part, ces 4 000 lits ne compensent pas les plus de 8 000 lits fermés depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. D'autre part... et toujours selon Christophe Prudhomme la somme de 400 millions d'euros est nécessaire pour faire fonctionner ces lits et non pas 50 millions comme le propose le ministre. Mais ces déclarations sont également à rapprocher des 4 milliards d'économies prévues dans le P.L.F.S.S. 2021 et qui seraient imposés à l'Hôpital Public. C'est vrai que le gouvernement n'en est pas à une contradiction près !

J'en profite pour préciser que la CGT a lancé une pétition « Non au forfait Urgences » (<https://www.cgt.fr/petition/non-au-forfait-urgences>) que l'on peut aussi signer en ligne.

### Rappelons notre attachement à la laïcité

Sans faire d'amalgame, c'est peut-être l'occasion de rappeler notre attachement à la laïcité telle que définie dans la loi de 1905. La modifier comme le propose Macron et son gouvernement dans le projet de loi contre le « séparatisme » risque de détruire cet équilibre et de renforcer l'instrumentalisation de la laïcité. Comme le déclare la CGT, cette instrumentalisation est doublement dangereuse ; elle fait le jeu de

l'extrême droite et divise la société. C'est, ce qui permet à ce triste commentateur de Zemmour d'affirmer sur C NEWS que tous les enfants migrants sont « violeurs », sont « assassins », sont « voleurs ».

C'est dans le même ordre d'idées que nous avons exprimé avec la CFDT, la FSU, Solidaires et l'UNSA notre solidarité avec les victimes de la répression en Iran en demandant la libération, sans conditions, de tous les prisonniers d'opinion, syndicalistes et écrivains., comme nous avons témoigné à la Fenasol (Fédération nationale des syndicats des ouvriers et employés au Liban), avec qui nous entretenons des liens historiques de fraternité et de solidarité, à la Fenasol donc et à ses affiliés et plus largement à la population de Beyrouth, notre soutien et notre solidarité après la catastrophe qui les a touchés en août dernier.

Jamais donc, une pandémie et les crises qui en découlent n'auront autant parlé de dégâts humains, sociaux et économiques. Face à un monde bousculé, les décideurs politiques restent droits dans leurs bottes avec des décisions très éloignées de la nécessaire rupture avec le monde d'avant.

Les décideurs politiques restent droits dans leurs bottes avec des décisions très éloignées de la nécessaire rupture avec le monde d'avant. Alors que la majorité du plan de relance du gouvernement est tournée vers le soutien aux entreprises, sans contreparties, les salariés, les jeunes et nous les retraités nous subissons de plein fouet les conséquences sociales de cette crise sanitaire comme nous ne cessons de le marteler.

Le ministre de l'Économie ne cesse pourtant de rappeler « les Français auraient épargné pendant le confinement » peut-être ! Mais, ce qu'il oublie de préciser, c'est que ce sont surtout les plus riches qui ont pu épargner durant cette période : 20% des ménages les plus riches étant responsables de 70% de ce surplus d'épargne.



Une autre étude réalisée par la banque Suisse UBS et le cabinet d'audit PWC démontre que la fortune des milliardaires s'est redressée pendant et grâce à cette crise sanitaire en faveur, en particulier, des géants de la technologie et de la santé. Comme quoi !

Comme quoi tout cela démontre si besoin était l'urgence de porter une attention particulière aux ménages les plus modestes. Ce sont les habitants des quartiers les plus défavorisés qui souffrent le plus de la crise ! Dans le plan de relance gouvernemental rien n'est prévu pour les pauvres ! Il ne s'agit évidem-

ment pas d'opposer les différentes catégories sociales entre elles. Simplement de préciser que tout le monde a droit au bonheur !

Nous avons mis dans le débat public nos propositions pour transformer la société. Mais pour gagner face aux politiques et au patronat l'intervention des salariés, des retraités sont indispensables. La crise sociale confirme et accentue le besoin de se rassembler et d'agir ensemble.

C'est tout le sens de la « Quinzaine de déploiement » proposée décidée par la Confédération.

### Du 19 au 31 octobre prochain pour je cite :

- donner des arguments et des perspectives qui amènent des mobilisations et des luttes victorieuses. Temps forts de discussions et d'échanges autour de nos propositions et de nos projets alternatifs, socialement durables :

- investissements massifs dans les services publics - ré-industrialisations - véritable politique de l'emploi privé et public - partage des richesses - égalité salariale - augmentation du SMIC, des salaires, des pensions et des minima sociaux notamment.

Donc, partir du vécu des salariés,

Renforcer les solidarités et les revendications fédératrices entre donneurs d'ordres et de sous-traitants, entre Services Publics et industries, entre précaires et titulaires.

Renforcer les solidarités intergénérationnelles...

Nous devons être le fil conducteur pour répondre aux légitimes inquiétudes en matière de santé et d'emplois ; Nos revendications sur la protection sociale, la conditionnalité des aides, la protection des salariés et le développement des Services Publics ont toute leur pertinence. Elles sont donc à décliner, comme le propose la confédération, autour d'initiatives locales qui auront ; dans cette quinzaine de déploiement, une cohérence nationale.

C'est également tout l'objectif de notre campagne revendicative et de notre campagne de syndicalisation et d'abonnements à Vie Nouvelle.

Aller à la rencontre de nos adhérents dans les sections...Etre à l'initiative ... donner et avoir confiance dans notre capacité à faire bouger les choses surtout si nous nous mettons en situation de créer le rapport de forces nécessaire

### Une autre politique est possible

Nous avons besoin d'expliquer, de convaincre qu'une autre politique est possible, que les moyens existent de faire autrement pour répondre aux besoins légitimes qui sont aussi ceux des retraités. Besoin de déculpabiliser... Non, les retraités ne sont ni des nantis, ni des privilégiés, ni des égoïstes... pour parodier l'article paru dans le dernier numéro de Vie Nouvelle...Bien au contraire nous participons comme nous ne cessons de le dire au développement économique...

C'est, encore une fois, tout l'objectif de la carte pétition pour 100 euros immédiatement et de la journée nationale d'action spécifique retraités du 17 novembre que nous avons décidé d'organiser.

D'abord parce que c'est effectivement nécessaire tout de suite pour faire face aux pertes de pouvoir d'achat que nous ne cessons de subir depuis de trop nombreuses années, pour faire face à toutes les dépenses contraintes et donc aussi pour contribuer à la relance économique donc de l'emploi. L'attribution de ces 100 euros de plus par mois ne serait qu'une simple mesure de justice sociale. Il ne s'agit pas, vous l'aurez compris, de relancer le débat.

À cet égard, nous ne pouvons que nous féliciter de ce qu'ont été les travaux de notre dernier Comité Général. Un Comité Général dans le vrai, avec une participation à la hauteur des enjeux... les différentes interventions ayant démontré l'envie de faire, de partager et de revendiquer... en particulier sur cette question essentielle du pouvoir d'achat, ou bien encore des services publics et surtout de la santé et en particulier de la Sécurité Sociale avec des moments forts sur la question de la perte d'autonomie et de sa prise en charge par la branche maladie de la Sécurité sociale.

C'est donc avec confiance que nous devons aussi préparer le 17 novembre, à l'appui de la carte pétition pour que ce soit un nouveau temps fort de l'engagement des retraités.

Vous avez reçu la note de Cathy...

L'élargissement de notre initiative au groupe des « 9 » est sans aucun doute un élément de confiance supplémentaire pour aller à la rencontre des retraités comme suggéré... même si l'aggravation des conditions sanitaires, les directives Macron peuvent encore entraîner de nombreuses hésitations.

Vous donnerez bien évidemment votre avis à cet égard !

Vous avez certainement aussi pris connaissance du « point orga » arrêté au 9 octobre. Sans entrer dans les détails, il nous manque donc à ce jour, **4 614 FNI 2019 par rapport à 2018** en rappelant comme c'est écrit dans la note que l'objectif pour 2018 reste d'atteindre les 100% par rapport à 2017. Et, que le retard observé de date à date pour 2020 sur 2019 est de 8 704 FNI. Pour mémoire, nous avons enregistré l'année dernière, (2019 sur 2018) une avance de 3 378 FNI. 2019 = 69622 FNI.

2020 = 609 170 FNI soit: 8704.

S'agissant de Vie Nouvelle, nous comptabilisons à la date du 7 octobre 58 249 abonnés soit 721 de moins qu'au 31 décembre 2019.

Si 1868 créations d'abonnements ont été réalisées depuis le début de l'année force est de constater que dans le même temps, 2 589 abonnements ont été supprimés.

D'où la nécessité de développer notre activité à partir de ces piliers : **A**ction, **R**evendication, **S**yndicalisation, **B**ataille idéologique.

Je vous remercie de votre écoute et vous laisse la parole.



# RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE UCR

Richard Rouger a pointé dans son rapport introductif à l'actualité la période inédite et anxiogène à laquelle nous sommes confrontés.

La situation économique et l'ensemble des mesures gouvernementales qui ne vont pas dans le sens d'une amélioration des conditions de vie de l'ensemble des salariés et des retraités.

Un échange sur la journée d'action du 17 novembre et de la carte pétition unitaire a permis de clarifier la position de l'UCR.

Faire un effort sur la campagne syndicalisation et abonnement Vie Nouvelle.

## DÉCISIONS :

1 - Être à l'offensive pour réussir le 17 et la signature de la carte pétition.

Les cartes pétitions sont un moyen d'aller au débat avec les syndiqués mais aussi avec la population par tous moyens appropriés selon les départements et les régions en tenant compte des restrictions, des mesures sanitaires sans pour autant nous empêcher de continuer à porter les revendications CGT des retraités.

Ces cartes pétitions seront à faire parvenir soit au préfet, soit au président directement, elles doivent être comptabilisées et les chiffres doivent parvenir à l'UCR.

Construire le 17 le plus largement possible pour en faire une réussite et redonner le moral.

2 - Faire un point 1 fois par semaine : côté vie syndicale et côté revendicatif

Tous les jeudis, les membres de la CE communiquerons par mail, téléphone, ce qui se fait, ce qui est en préparation, sur le 17, la signature de la pétition, la vie syndicale et la campagne d'abonnement Vie Nouvelle. En s'appuyant aussi, sur le dispositif référent/coopérants.

La permanence recensera l'ensemble des données.

La deuxième partie de la CE a été consacré au congrès.

Marc Bastide a présenté les éléments de réflexion qui ont conduit le bureau à faire une proposition à la CE.

Nous vivons une situation inédite qui s'impose à nous. Aussi et suite aux diverses informations sur l'annulation de plusieurs congrès, conférences ou assemblées générales, le bureau propose à la CE de tenir un Comité général pour assurer la continuité de l'activité de l'UCR, comme nous l'autorise les statuts. Celui-ci se tiendra sur 4 demie-journées du 1<sup>er</sup> au 3 Décembre, à St Malo.

1- La CE approuve à l'unanimité la tenue du comité général tel que proposé par le bureau. Comité Général qui respectera l'art 12 de nos statuts pour les mandatements.

2 - La CE approuve l'ordre du jour du comité général tel que présenté par le bureau :

- Vote sur le document d'orientation et sur la nouvelle direction UCR-CGT

Le Comité Général aura la tâche de voter le document d'orientation après discussion, ainsi que la nouvelle Commission exécutive.

La CE approuve que la préparation du comité général se fasse avec les organisations dans la même dynamique que celle initiée pour la tenue d'un congrès.

En conséquence, une note va être adressée aux structures précisant le contexte qui a amené la CE à prendre cette décision, ainsi que le déroulé et la logistique du comité général.

**Comme Richard:** on met son masque, on se lave les mains, ou on utilise le gel hydroalcoolique régulièrement.





- ✓ Aux UFR ;
- ✓ Aux USR ;
- ✓ Aux membres de la CE, CFC et BN.

Nos réf. : 11/2020 – MB/LV

Montreuil, le 5 novembre 2020

Chères et chers Camarades,

Face à la situation sanitaire grave que nous vivons dans notre pays, le système capitaliste est incapable d'apporter des réponses efficaces et d'assurer la santé et la sécurité de la population. D'ailleurs, ceci explique le manque de lisibilité et de cohérence des choix du gouvernement sur le terrain sanitaire.

Le gouvernement et le patronat font le choix du capital au prix des vies humaines, alors que les profits et dividendes explosent. Ils organisent la casse des emplois, du potentiel industriel, des services publics et nationalisés, de notre système de santé. Ils baissent nos pensions, développent la précarité chez les retraités et bafouent nos libertés en essayant de nous confiner totalement dans ce 2<sup>e</sup> confinement. L'ensemble de ses éléments entraîne une détérioration des conditions de vie des retraités sans précédent.

Comme pour le 1<sup>er</sup> confinement, nos sections de retraités ne restent pas l'arme au pied, loin s'en faut, comme l'ont démontré toutes les initiatives inventives dont elles ont fait preuve, d'où le slogan "masqués, mais pas bâillonnés". Au-delà de l'urgence revendicative, nous devons organiser partout le contact avec un maximum de nos syndiqués pour prendre des nouvelles de leur santé et aussi de leurs proches. C'est une valeur primaire et fraternelle. C'est l'ADN de notre syndicalisme CGT.

Ce Comité général a permis de décider la carte pétition sur les 100 € immédiats pour l'augmentation des pensions.

Cette même pétition est devenue unitaire, aujourd'hui en ligne, avec des rassemblements et manifestations unitaires prévus pour le 17 novembre 2020.

Depuis le 29 octobre, nous sommes à nouveau confinés. Cette situation n'arrête pas la signature de la carte pétition, bien au contraire. Elle permet de garder le lien avec nos sections et nos syndiqués retraités.

**union confédérale des retraités** • 263 rue de Paris case3-1 • 93515 Montreuil cedex

Secrétariat général : 01 55 82 83 70 • Politique financière : 01 55 82 81 76 • Administration : 01 55 82 83 71 • Communication : 01 55 82 83 84 • Fax : 01 55 82 83 75 • E-mail : ucr@cgt.fr • Site : www.ucr.cgt.fr

Essayons partout où c'est possible d'avoir une CGT en mouvement, revendicative, rassembleuse, accueillante, comme nous invite l'adresse du CCN du 3 novembre 2020.

Ce confinement nous amène, une nouvelle fois, à reporter le Comité général à St Malo prévu début décembre en mars 2021, compte tenu de la disponibilité des salles au palais des congrès. Vous comprendrez, mes cher-e-s Camarades, que cette situation exige des réajustements au niveau du bureau de l'UCR.

Pour certaines ou certains camarades, le fait d'avoir prolongé leur mandat de 6 mois, leur pose aujourd'hui problème pour construire leur projet de vie personnelle et ne souhaitent pas continuer, cela se comprend. Dans le même temps, nous devons faire vivre la vie démocratique de l'UCR, pour la construction d'actions revendicatives et de renforcement et pour obtenir des victoires significatives.

C'est pour ces raisons que nous devons ajuster notre bureau pour continuer à développer notre vie démocratique et faire vivre notre journal "Vie Nouvelle". Journal d'informations sur la vie sociale, la culture et d'informations utiles à toutes et à tous. Ces ajustements sont la participation au bureau actuel de Bernard Guidou et Brigitte Yvray.

Conscient qu'une note ou qu'un écrit est toujours succinct, il me semble vous avoir donné les éléments essentiels de notre démarche et construction de notre organisation jusqu'au prochain Comité général, qui décidera de notre orientation et de la nouvelle équipe de direction.

Fraternelles salutations.

**Marc Bastide**  
*Membre du BN de l'UCR-CGT.*



## **Relevé de décisions de la réunion du vendredi 6 novembre 2020 des neuf organisations de retraité·es, par visioconférence.**

Les neuf organisations se sont réunies le vendredi 6 novembre 2020, de 10 h à 12 h 45, en visioconférence avec CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA-Ensemble & solidaires. La CFTC était excusée. C'est Marylène Cahouet (FSU) qui animait la réunion.

### **Situation générale**

Toutes les organisations partagent la même analyse. La crise sanitaire domine l'actualité. Le Président E. Macron et le gouvernement n'ont pas tiré les enseignements du mois de mars, ils courent après l'épidémie et multiplient les injonctions contradictoires (exemple des lycées), ils prônent la vaccination contre la grippe mais il y a pénurie de vaccin. En mars, le pays n'était pas prêt ; ça recommence avec la deuxième vague. Les retraités paient le prix fort par la maladie et, parfois, la mort. La pauvreté augmente mais l'aide alimentaire est diminuée de 11 %. Les angoisses et l'isolement ont des conséquences, augmentent le sentiment d'abandon qui s'ajoute aux pathologies. Un économiste dans le Monde vient encore de stigmatiser les « vieux » en demandant leur confinement. Les mouvements sociaux continuent, comme la grève de la santé le 10 novembre. La volonté de rendre visible les retraité·e-s se voit dans les départements où les équipes militantes font preuve d'imagination locale.

### **Initiatives et mobilisations du 17 novembre**

Les rassemblements et manifestations du 17 sont perturbés par le confinement, même si, légalement, ils restent possibles lorsque la Préfecture ne l'interdit pas, ce qui autorise théoriquement les personnes à se déplacer jusqu'au lieu de rassemblement ou de manifestation. Mais nous savons bien que la peur du virus et du déplacement ne permet pas de réaliser ce qui était prévu. Chaque département s'adapte à ces nouvelles conditions, souvent par des délégations à la Préfecture le 17 novembre.

### **Décisions :**

- La proximité du 17 novembre et l'attente des équipes départementales imposent un envoi de tous les documents lundi. Chaque organisation s'engage à donner rapidement son avis sur les projets qui seront envoyés très rapidement.
- La carte pétition peut aussi être signée en ligne à l'adresse : <http://chng.it/5HDCZ4JrQh>. Le texte de présentation sera modifié pour qu'il corresponde au contenu de la carte (CGT, Pascal Santoni).
- Le modèle de lettre aux parlementaires, à adapter localement, semble rencontrer l'accord de toutes les organisations. La dernière version est envoyée et chaque organisation confirme son accord (Solidaires, Patrice Perret).
- Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'autonomie, qui a annoncé une concertation sur l'autonomie (le Laroque de l'autonomie), n'a pas répondu à notre première demande de faire partie de cette concertation. Un nouveau courrier va lui être envoyé (FSU, Marylène Cahouet).
- Une audience à Macron est demandée le 17 novembre, sur les deux thèmes retenus pour la carte pétition, pouvoir d'achat et santé (CGT, Jean-Pierre Floret). Cela ne remet pas en cause la probable décision du G9 de Paris de demander audience à la Préfecture, comme les autres départements.
- Tous les documents seront envoyés aux équipes départementales, accompagnés d'un courrier bref insistant sur l'importance du 17 novembre, sur les demandes d'audiences notamment auprès des Préfet, par présence physique ou en visioconférence. Tout ceci nécessite qu'elles envoient leurs informations et leurs communiqués, qu'elles s'adressent à tous leurs adhérent·e-s et aussi aux non-adhérent·e-s par tous les moyens qui leur seront possibles.
- Une conférence de presse se tiendra avant le 17, le vendredi 13 novembre, à 11 h, par visioconférence (une première). FO (Didier Hotte) envoie son fichier de journalistes à contacter (et chaque organisation le complète),

prépare l'outil internet Zoom, propose et envoie le communiqué d'invitation de la presse, qui sera accompagné du lien à utiliser pour participer à la conférence de presse. Les structures nationales se brancheront également sur cette conférence de presse.

- Face aux tentatives de présenter les retraité-e-s comme des privilégié-e-s qui peuvent être pressurés davantage, nous devons mettre à disposition un argumentaire incontestable à disposition des équipes. Solidaires (Patrice Perret) envoie le document sur le pouvoir d'achat qui s'appuie sur le rapport officiel de la DREES et travaille avec la CGT (Pascal Santoni) aux arguments qui montrent la place des retraité-e-s en part de consommation et de création de richesses dans le PIB.

Sur ces décisions, la CFE-CGC précise qu'elle consulte ses instances.

## **PLFSS et avis du HCFEA**

Le **PLFSS 2021** a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, ce qui a suscité des réactions de grogne et même des oppositions, comme l'excellent communiqué de presse des Présidents des CPAM d'Occitanie (rappel des principes de la Sécu, qui n'a pas à financer les masques ; la 5<sup>e</sup> branche met à part l'autonomie et l'étatise via la CNSA, etc.). Ces réactions montrent la possibilité de créer des convergences.

**Décision** : chaque organisation prend l'initiative d'envoyer cette déclaration des Présidents des CPAM d'Occitanie à son réseau militant.

**Le Haut Conseil de l'Âge (partie du HCFEA) propose un avis** sur le PLFSS qui est à amender avant le 11 novembre. Cet avis laconique, prend une légère distance à la fin, en prenant acte sans soutenir, il ne cite pas les réserves que nos organisations ont exprimées en séance.

La discussion montre une opposition unanime à cet avis, mais ne retient pas la stratégie d'amendements pour rappeler toutes nos réserves, ni un vote contre, qui nous couperait des organisations qui nous écoutent et nous soutiennent souvent.

**Décision** : une phrase sera rédigée (CFE-CGC Maud Giloux, FSU Marylène Cahouet, FGR-FP Marc Le Disert) et proposée à toutes nos organisations, notamment à la CFTC excusée aujourd'hui. Il s'agit de dire que nos organisations siégeant au HCFEA ne se retrouvent pas dans ce texte.

## **La perte d'autonomie**

Solidaires (Gérard Gourguechon), dans son texte envoyé, a tenté de répondre aux demandes diverses pour mettre à disposition des équipes un texte informatif et descriptif, s'adressant à des personnes qui n'y connaissent pas grand-chose sur l'aide à l'autonomie. CGT et FSU ont proposé des amendements qui ont été acceptés.

### **Décisions :**

- Ce texte de réflexion très complet n'est pas urgent, nous pouvons prendre le temps de le remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Plusieurs organisations signalent qu'elles doivent travailler avec leur confédération sur ce sujet dépassant les seules personnes retraitées.
- Solidaires (Gérard Gourguechon) renvoie la dernière version du texte de 9 pages après y avoir intégré les dernières remarques et ensuite (Patrice Perret) envoie une synthèse en 4 pages, puis chaque organisation donne son avis, le complète sur certains aspects (le service public que nous voulons concrètement, nos revendications communes, ...).

## **Place des retraité-e-s**

Un texte avait été travaillé (CFE-CGC Maud Giloux, FSU Marylène Cahouet, FGR-FP Marc Le Disert), il sera remis à jour, actualisé, notamment avec les nouvelles stigmatisations à l'égard des retraité-e-s, et envoyé par ces trois camarades afin de donner des arguments contre la campagne actuelle de discrimination des personnes âgées, de tri des malades selon l'âge, etc.

Chaque organisation s'engage à réagir immédiatement afin de pouvoir alimenter le communiqué pour la conférence de presse du 13 novembre (FO Didier Hotte).

La CGT (Pascal Santoni) transmettra sa probable réaction dans le Monde et enverra les articles semblables mettant en cause les retraité-e-s.

**Prochaine réunion : mercredi 2 décembre 2020 à 10 h,  
par visioconférence organisée par la FSU.**

# Ci-joint une lettre du secrétaire générale de la FERPA



SCHWIND Hubert

Cher.e.s Collègues,

J'espère que vous allez tous bien. Avant l'été, nous étions enfermés dans nos maisons pour essayer d'arrêter la contagion de ce terrible virus provoquant une forte mortalité en Europe et dans le monde, en particulier chez les personnes âgées et notamment celles qui vivent dans des maisons de retraite.

Dans les mois qui ont précédé l'été, la pandémie a touché les pays européens de manière inégale. Cela a donné lieu à un débat interne au sein de l'Union sur les mesures à prendre pour contenir la propagation de la contagion. Certains pays ont fait valoir que le "confinement" était une mesure trop drastique, qui aurait un impact trop important sur l'économie européenne et l'économie des différents pays.

Cependant, la plupart d'entre nous étions convaincus que pour vaincre la pandémie, il fallait respecter les règles imposées dans les différents pays. La période de confinement a été abordée avec une telle détermination et une telle solidarité que nous avons espéré que ce qui se passait ne se reproduirait pas.

Cependant, ce que nous souhaitions ne s'est pas produit : nous vivons la deuxième vague, le virus se propage dans le monde entier et il touche aussi fortement les pays qui avaient des doutes sur le confinement au printemps, ce qui montre que pour vaincre le virus, nous avons besoin d'une Europe unie et solidaire.

Aujourd'hui plus que jamais, nous ne devons pas baisser notre garde. Je vous invite donc à vivre vos journées avec prudence et précaution, à continuer à affronter cette période avec détermination et solidarité, ne laissant aucune place à la résignation ou à la colère, comme cela se produit dans de nombreuses nations.

Compte tenu des ressources économiques mises à disposition par l'Union européenne, nous devons continuer à exiger des investissements importants dans la santé et les services publics, les soins de longue durée, les soins à domicile, afin de disposer de services efficaces et de qualité, de soutien et de soins pour tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables comme les personnes âgées. Il est également nécessaire de sécuriser et de réformer les établissements d'hébergement social et de soins de santé pour les personnes âgées.

Nous devons également rejeter les propositions d'isolement forcé des personnes âgées à domicile ou dans des maisons de retraite comme mesure de prévention du risque de contagion, car les personnes âgées ont les mêmes droits que les autres citoyens et doivent donc être protégées avec tous les soins dont elles ont besoin. En outre, l'isolement forcé ne ferait qu'exacerber le sentiment de solitude qui existe déjà chez les personnes âgées vivant seules, et augmenterait le risque de tomber malade pour d'autres maladies, sans possibilité de recevoir des soins appropriés.

Il faut également veiller à ce que les dégâts économiques causés par la pandémie ne pèsent pas sur les personnes âgées et leurs pensions. Nous devons rejeter toute tentative de réduire les dépenses en matière sociale.

En novembre prochain, une fois que nous aurons surmonté les problèmes techniques et de traduction, nous pourrons nous revoir après 11 mois, quoique de manière virtuelle. Ce sera l'occasion d'échanger nos expériences de ces derniers mois, d'essayer de définir une voie qui renforcera le rôle de la Ferpa, de construire des revendications ciblées sur les institutions européennes et qui pourront être utiles aux organisations individuelles.

Chers collègues, nous espérons que cette longue et horrible période s'achèvera bientôt afin que nous puissions nous retrouver, car dans notre travail de dirigeants syndicaux, les relations personnelles sont un facteur indispensable.

Jessica, Henri et moi vous embrassons très fort.

Agostino SICILIANO  
Secrétaire Général



Contre les violences faites aux femmes

**BRISONS LE SILENCE  
LET'S BREAK THE SILENCE**

Ending violence against women

25/11/2020

Mireille Paume



## **Lettre de Mireille Paume, présidente du Comité des Femmes, à l'occasion du 25 novembre, Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes.**

« Chères Collègues,

Cette année, comment faire entendre notre voix pour s'élever contre les violences faites aux femmes?

Ce 25 novembre ne doit pas être pour autant sans manifestation pour alerter, revendiquer et porter haut la voix des femmes, rappeler que les violences n'ont jamais été aussi présentes que durant cette pandémie.

Eradiquer la violence faite aux femmes doit devenir une cause majeure, nous ne sommes pas qu'une population à risques à cause du COVID, nous sommes aussi une population à risques à cause des violences que subissent les femmes.

Les mesures prises ne sont pas à la hauteur des enjeux, face à la montée des violences.

Puisque nous ne pouvons pas nous réunir, ni aller manifester dans la rue ou tenir des colloques, servons-nous des réseaux sociaux pour continuer le combat.

Je vous propose d'afficher sur vos facebook, instagram ou tout support à votre disposition le post ci-joint et d'y ajouter celui de vos pays respectifs.



Via les réseaux sociaux faisons du 25 novembre, une grande journée de manifestation européenne.

Photographiez-vous avec des pancartes, des revendications et dites STOP aux violences et dites OUI à une charte européenne de prise en charge des violences faites aux femmes partout dans le monde.

Soyons inventives pour que la voix des femmes soit entendue.

Relayez les initiatives dans vos pays.

Salutations fraternelles.

Mireille PAUME

Présidente du Comité des Femmes de la FERPA”